

# À bicyclette bien-sûr pour La Vesgre à vélo

ANET

Publié le 17/11/2014



Évelyne Lefebvre a testé la voie verte avec le député Olivier Marleix et plusieurs maires du canton. © Lepretre

Louis

Olivier Marleix, en tête, c'est à bicyclette que les élus ont inaugurée, samedi, le premier tronçon de la voie verte. L'axe relie Anet à Berchères-sur-Vesgre, en attendant son prolongement vers Houdan.

« Il s'agit d'un aménagement progressif d'une piste cyclable adaptée, qui constitue aussi un outil intéressant en matière touristique et de loisirs. »

## **Une distance de 9 km**

« Nous avons choisi la solution la plus économique possible et celle qui porte le moins atteinte à l'environnement, en privilégiant l'utilisation des chemins ruraux existants », précise le député-maire d'Anet. Ces chemins représentent les trois quarts de l'emprise de la voie mais ils n'étaient pas toujours adaptés. Il a fallu les traiter pour qu'ils soient roulants et puissent supporter la charge d'engins agricoles, dont la circulation est

autorisée sur la voie, à l'inverse de la circulation automobile, strictement interdite.

Un balisage a été installé sur la voie verte baptisée « La Vesgre à vélo », avec des indications précises sur les distances séparant Anet de Boncourt, Rouvres, Saint- Ouen-Marchefroy et Berchères-sur-Vesgre, soit une distance totale de 9 kilomètres environ.

Le coût de réalisation du tronçon (seconde tranche) est de 230.000 €. Le Département a financé 50 % de l'opération, la Région Centre 30 % ; le solde de 20 % étant à la charge des communes traversées par la voie verte.

**Louis Leprêtre.**

ANET

## **Votre avis est précieux !**

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

**Je donne mon avis**